

La réserve naturelle de Mellègue *jebel essif*

Superficie : 2322 ha



[Situation géographique]

L'aire protégée appartient aux ensembles forestiers situés des deux cotés du Mellègue : la forêt de Jbel Fekrett sur la rive gauche et la forêt de Jbel Essif sur la rive droite.

[Statut juridique]

Sur proposition du Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche la réserve naturelle Mellègue (Jebel Essif) est créée par Décret N°2010-1698 du 5 juillet 2010.

[Division administrative]

Administrativement, elle est rattachée au gouvernorat du Kef, délégation de Nabeur.

[Justification de création]

Le but de la création de la réserve naturelle de Mellègue (Jebel Essif) est la protection du barrage de l'Oued Mellègue et la préservation de la flore et de la faune dont le Pistachier de l'Atlas, l'hyène rayée et la loutre, espèces rares et menacées de disparition.

Sa diversité biologique, sa forêt, son plan d'eau et sa proximité des centres urbains du Kef, Nabeur et Jendouba, permettent à la réserve de constituer un site important pour la récréation, le tourisme et la recherche scientifique.

[Bioclimat]

La réserve est située dans l'étage bioclimatique semi aride supérieur à hiver frais à tempéré

[Caractéristiques écologiques]

Flore :

L'élément floristique, rare, à conserver, protéger et développer est le pistachier de l'Atlas *Pistacia atlantica* dont certains pieds existent particulièrement le long de l'Oued Bel Hanech. *Catananche coerulea* endémique du bassin méditerranéen occidental, indicatrice de la variante fraîche des bioclimats sub-humide et semi-aride supérieur, fait partie de la flore de la région et mérite protection. Les autres espèces tels le romarin, la globulaire, le diss, le genévrier oxycedre (*Juniperus oxycedrus* subsp. *oxycedrus*), le flaire, le lentisque, le calicotome ... constituent le cortège classique du pin d'Alep.

Le groupement végétal individualisé se résume au :
- *Lonicerosum implexae* : Sous-association du *Rosmarino officinalis*- *Eriacetum schoonenbergeri* El Hamrouni 1992 différenciée par :

- *Asparagus acutifolius* / *Phillyrea latifolia* / *Lonicera implexa*
Ce groupement s'identifie à l'association à *Pinus halepensis* et *Quercus ilex* de La Houérou (1969).



Faune :

La faune est représentée par les espèces suivantes :
- L'hyène rayée, La loutre le sanglier, le chacal, le renard,
- la mangouste, le lièvre, le hérisson la tortue terrestre ;
Parmi les représentants de l'avifaune, outre
- la perdrix gabra et la tourterelle des bois et les rapaces tels que :
- l'aigle botté ; la buse féroce ; le faucon pèlerin ; le faucon crécerelle ; le circaète Jean le blanc. Nombreux sont les oiseaux d'eau qui fréquentent le Mellègue et particulièrement : le canard colvert ; le canard siffleur ; le canard Pilet la sarcelle d'hiver la sarcelle d'été et la poule d'eau ...